

Elections européennes : l'ignorance par les candidats des enjeux européens pour les personnes handicapées n'est plus acceptable !

Paris, le 11 avril 2024. A deux mois des élections européennes, le Collectif Handicaps et le CFHE regrettent l'absence totale de prise en compte des enjeux liés au handicap dans ce début de campagne. Pourtant, les compétences de l'Union européenne pour améliorer la vie des personnes handicapées sont nombreuses... à condition que les parlementaires s'en saisissent. Leur rôle est central et nos associations, qui attendent des engagements, leur adressent un manifeste sur l'urgence à s'engager en faveur des droits des personnes en situation de handicap.

Depuis des années, l'Union européenne, garante des droits fondamentaux, moteur de changements sociaux, a déjà permis des évolutions concrètes pour les personnes handicapées dans les domaines par exemple de l'emploi, de libre circulation des personnes ou de l'accessibilité des biens et services. Sur ce sujet, la transposition en droit français d'une directive européenne a permis de renforcer les exigences d'accessibilité à un grand nombre de produits et services internet, qu'il soit du domaine public ou des grandes entreprises.

Ces avancées ne sont possibles que si les parlementaires européens se mobilisent. Leur rôle est en effet essentiel pour élaborer des politiques publiques européennes ambitieuses et garantir une approche fondée sur les droits des personnes, cohérente et harmonisée dans toute l'Union européenne. Leur contribution à la réduction des disparités en matière d'accès aux droits, aux services et aux opportunités pour les personnes en situation de handicap et leurs proches dans les différents pays européens est cruciale.

Il ne s'agit pas uniquement d'harmoniser les politiques européennes du handicap pour améliorer des droits des personnes handicapées dans les autres pays de l'Union européenne, mais aussi en France. En effet, malgré les nombreuses condamnations par des instances internationales et européennes, les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, de leurs familles et aidants sont quotidiennement bafoués, en premier lieu par l'Etat français.

C'est pourquoi le Collectif handicaps et le CFHE, qui ne peuvent se satisfaire d'une campagne et de programmes qui oublie entièrement ces enjeux, demandent aux candidats de s'engager et se mobilisent :

- **En adressant un manifeste aux têtes de liste aux élections européennes.** Notre manifeste appelle à une action urgente pour garantir l'accessibilité universelle et la pleine participation de toutes et tous à la vie politique, sociale, économique et culturelle. Il demande l'élaboration de politiques garantissant des services publics de qualité et de proximité, un accompagnement des personnes à la hauteur de leurs besoins, l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap, ainsi que des ressources suffisantes pour permettre à chaque citoyen et citoyenne de vivre dignement.
- **En leur demandant de s'engager à être membre et à participer à [l'Intergroupe Handicap](#)** : les intergroupes sont des lieux d'échanges de vues informels, sur des sujets précis, entre différents groupes politiques ainsi qu'entre les députés et la société civile. S'ils ne sont pas des organes officiels du Parlement, les intergroupes sont reconnus par ce dernier. Ils sont établis en début de législature par consensus entre les présidents des groupes politiques. La présence active de parlementaires français est essentielle.
- **En organisant un [webinaire le 29 avril prochain pendant lequel seront développés](#)** ces enjeux grâce aux interventions d'associations européennes et nationales de défense des droits des personnes en situation handicap et de leurs proches.

Jusqu'aux élections, le Collectif handicaps et le CFHE se mobiliseront pour faire du handicap un des enjeux de cette campagne dans la mesure où il concerne, uniquement en France, plus de 10 millions de personnes.

Reprendre ces revendications dans les programmes,
c'est affirmer le désir de construire une société où chaque individu peut se réaliser pleinement,
c'est s'engager pour une politique du handicap ambitieuse,
c'est contribuer à la construction d'une Europe des droits.

A propos des associations

CFHE :

Le Conseil Français des personnes Handicapées pour les affaires Européennes et internationales (CFHE) regroupe les associations nationales représentatives des personnes handicapées et leurs proches pour soutenir leur cause et défendre leurs intérêts auprès des instances de l'Union européenne et du gouvernement français sur toutes les questions impliquant des prises de position au niveau européen et international. Le CFHE est membre fondateur du Forum Européen des Personnes Handicapées (FEPH). www.cfhe.org

Collectif Handicaps :

Le Collectif Handicaps est une association qui regroupe 54 associations nationales représentatives des personnes en situation de handicap, de leur famille et des proches aidants. Il se donne pour mission de défendre les droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics et d'être un lieu de réflexion et d'échanges. www.collectifhandicaps.fr